

Programme de Formation

CACES® R482 - Engin de Chantier - Catégorie A

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

- Les utilisateurs expérimentés d'engins de chantier (catégorie A)



Objectifs pédagogiques

- Connaître la recommandation et les consignes de Sécurité du R482 des engins de chantier (catégorie A : chariots de manutention tout-terrain).
- Utiliser des engins de chantier (catégorie A: chariots de manutention tout-terrain).
- Obtenir les tests CACES® R482 Des engins de chantier (catégorie f : chariots de manutention tout-terrain).



Description

Connaissances

- Connaissances générales
- Technologie d'engins de chantier (catégorie A)
- Principaux types de plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité d'engins de chantier (catégorie A)
- Risques liés à l'utilisation d'engins de chantier (catégorie A)
- Exploitation d'engins de chantier (catégorie A)
- Vérification d'usage d'engins de chantier (catégorie A)

Savoir-faire

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste - Opérations d'entretien au quotidien

Maintenance

Evaluations

- Evaluations théoriques
- Evaluations pratiques

Nota

Les candidats doivent disposer des EPI nécessaires en fonction du chariot utilisé et du site d'évaluation, et à minima : de chaussures de sécurité, de gants, d'un gilet de sécurité.



Prérequis

- Visite Médicale du travail obligatoire pour la délivrance de l'autorisation de conduite.





Modalités pédagogiques

- Pédagogie active et multimodale : mises en situation sur appareils et conditions en lien avec les recommandations.
- Formation en présentiel encadré par un formateur expert.
- Test assuré par un Organisme agréé.



Moyens et supports pédagogiques

- Un support de cours numérique ou papier sera remis à chaque participant.

Moyens techniques :

- Réalisation d'exercices sur plateaux avec utilisation de nacelles et équipements selon l'inventaire des recommandations R482 d'engins de chantier (catégorie A).



Modalités d'évaluation et de suivi

- Formation et accompagnement dictés par les recommandations du CACES.
- CACES® conforme à la Recommandation CNAMTS R482.